



POURQUOI

Le rapport entre le nombre total d'élèves et le nombre total des salles de classe se rapproche du ratio Elèves/Maître si on considère qu'il y a au moins un Maître (enseignant) par classe. Plus le nombre d'élèves par classe est élevé, moins est la chance de bénéficier de l'attention de la part de l'enseignant. Il est généralement estimé qu'un nombre faible d'élèves par classe se traduit par des classes moins denses permettant à l'enseignant de s'occuper davantage de chaque élève, ce qui peut contribuer à long terme à de meilleurs résultats scolaire et favoriser l'acquisition des connaissances.

CARACTERISTIQUES

Code	EDU.RAE.SAL	Indicateur	Ratio élèves/salle de classe
Définition	Le Ration élèves/salle de classe est le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un niveau d'enseignement donné et pour une année scolaire donnée, basé sur le nombre d'élèves ainsi que celui du nombre de classes. (50 élèves /salle de classe)		
Unité de mesure	Ratio	Données requises pour le calcul et méthode de calcul	Nombre total d'élèves dans un niveau d'enseignement donné et pour une année scolaire donnée / Nombre total de salles de classes dans le même niveau d'enseignement donné et pour une même année scolaire donnée
Fréquence de collecte	Annuelle	Méthode de collecte	Recensement scolaire
Périodicité de rapportage	Annuelle	Niveau de désagrégation	National et régional
Source de production	Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique (MEP/A/PLN/EC)		
Service/Département responsable de la production	Direction de la Statistique du Ministère de l'Éducation Primaire (DS/MEP)		
Service d'analyse / exploitation / Diffusion	Direction de la Statistique du Ministère de l'Éducation Primaire (DS/MEP)		
Principaux utilisateurs et liens avec les politiques et stratégies	Etat, Programme Alimentaire Mondiale (PAM), UNICEF, ONGs (PSEF ¹ et PAEQ ²)		
Nature (Produit, Résultats, Impact, Effet, Procédure)	Produit		

1 Le Niger a élaboré un **Programme Sectoriel pour l'Éducation et la Formation (PSEF)** pour la période 2014-2024. Le PSEF est un programme avec des objectifs forts, qui vise à atteindre l'éducation pour tous, sur le cycle de base notamment, et l'amélioration de la qualité du système. Ce programme implique des réformes en profondeur dans plusieurs secteurs, notamment la gestion des enseignants, la formation initiale et continue, la mise en place de nouvelles modalités de gestion..
2 Pour appuyer cette politique, le Niger a obtenu un don du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) - supervisé par la Banque mondiale - en appui à l'éducation de base pour un montant de 84,2M \$, complété par un financement de l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 15,8M \$ sur une période de quatre ans, regroupés dans un Fonds commun. Le Fonds commun, ou **Programme d'appui à une éducation de qualité (PAEQ)** appuie notamment les sous-secteurs du cycle de base 1 (ministère de l'enseignement primaire, MEP), et du cycle de base 2 (ministère des enseignements secondaires, MES).



**Commentaire et critère de qualité**

Indicateur collecté dans l'annuaire statistique du Ministère de l'Enseignement Primaire. Cet indicateur est noté à 67 % selon les critères de qualité de la PNIN car disponible au niveau national de 2001 à 2019 mais non disponible au niveau régional.

